

Communauté de communes : affaires estivales**AIGUILLES**

Le dernier conseil communautaire s'est occupé des affaires courantes mais néanmoins nécessaires de la vie de la structure queyrassine.

On peut noter qu'elle s'est dotée d'une commission "Assainissement" qui comprend un délégué par bassin d'épuration.

Au niveau des subventions, la Comcom accompagnera le projet de films "Voyage au coeur du Queyras" de René Manent, de même que le Conseil Général. La question de la participation du parc Naturel Régional du Queyras a été soulevée par Pierre Blanc, et sera évoquée en comité syndical. De même que pour la subvention à l'office de promotion du tourisme en Queyras pour le programme Interreg sur la promotion de la route du col Agnel.

Diverses délibérations ou avenants financiers ont été adoptés sans soulever de discussions particulières. Alain Fourny, chargé par la comcom de la liquidation de la SEM Queyras, a détaillé la question. Le dossier est quasiment bouclé et les comptes sont arrêtés.

Dans les questions diverses, l'assemblée, comme d'autres dans les Hautes-Alpes, a adopté la motion concernant l'autoroute A 51 et son avancement.

On a fait le point sur le dossier de retraitement du lactosérum. Les élus souhaitent que cette solution de méthanisation et de production d'eau chaude pour des bâtiments publics concerne l'ensemble des producteurs queyrassins. Ils souhaitent qu'une décision définitive soit prise d'ici la fin de l'année, tout en réfléchissant à des

solutions transitoires pendant la phase de réalisation éventuelle.

Concernant la délégation de service public "ski de fond", une seule offre a été reçue. Elle émane de "Queyras Développement". La commission a considéré que l'offre était inacceptable. Elle va relancer la phase de négociation et lancer un nouvel appel d'offres pour la gestion du service ski de fond. Comme quoi dans le Queyras, même au coeur de l'été, les sports d'hiver restent au centre des préoccupations.

12:00

20444

CAUVIN CAUVIN